



DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL  
DIVISION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

B.73.A.3.-- DM.  
Prière de rappeler cette référence dans la réponse

Berne, le 24 octobre 1933.

ad I.D.1/33.



Monsieur le Ministre,

Nous avons eu l'honneur de recevoir votre lettre du 17 octobre et nous vous remercions vivement de nous avoir rendu compte de l'entretien fort intéressant que M. Ruegger a eu avec M. Comert au sujet de certains articles de la presse française de nature à faire croire à leurs lecteurs que notre pays courrait de sérieux dangers du fait de la propagande hitlérienne.

Nous nous félicitons de la parfaite compréhension à l'égard de la situation dans notre pays dont M. Comert a fait preuve au cours de cet entretien. Il nous est précieux d'y trouver une nouvelle preuve que la Suisse a en la personne du chef du Service de la presse du Ministère français des Affaires étrangères un ami bienveillant et éclairé, disposé à rectifier les informations tendancieuses, et de pouvoir compter sur une action discrète de sa part pour atténuer le zèle des correspondants de certains grands journaux français.

Il nous paraît clair que les démarches envisagées par M. Comert ne pourront, cependant, être effectuées que lorsque l'occasion s'en présentera.

Nous sommes prêts, de notre côté, à inciter le "Journal de Genève" à relever dans un article de fond ce qu'il y a de choquant à envisager la situation en Suisse comme comparable à celle de l'Autriche et à démontrer que les quelques cerveaux échauffés qu'ont

A la Légation de Suisse,  
Paris.



séduits les doctrines hitlériennes n'ont aucune chance de rallier de nombreux adhérents chez nous, de sorte que les préoccupations qui se sont exprimées à l'étranger sont complètement dépourvues de fondement, mais nous aurions besoin pour cela d'un article tendancieux ou exagéré à rectifier. Or, il serait un peu tard pour revenir sur les articles -d'ailleurs assez anodins, malgré leur titre tapageur - de M. Rochat-Cenise et nous n'avons pas connaissance d'articles plus récents qui fourniraient un bon prétexte à une mise au point générale.

Il n'y aurait rien de surprenant à ce que de tels articles vissent prochainement le jour. Vous nous obligerez beaucoup en nous les signalant. Nous ferions aussitôt le nécessaire dans l'esprit de ce qui précède. Si vous aviez, à Paris, l'occasion d'agir dans le même sens auprès des correspondants de nos principaux journaux romands, nous vous en saurions naturellement le plus grand gré.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

